



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Compte rendu du conseil d'administration

Le conseil d'administration du Rando Evasion Sanguinet s'est réuni le **24 août 2017** à **18 h** à la bergerie de l'Espace Gemme à Sanguinet.

Etaient présents : Manuel Pascual, Michel Dénéchaud, Yves Gabas, Pierre Dapot, Gérard Lecourt.

Absent : Jean-Claude Laffargue.

Ordre du jour :

- Adoption compte rendu du dernier CA 26 juin 2017
- Préparation de l'assemblée générale
 - documents adressés par le secrétaire
 - courriers reçus des adhérents
 - candidatures au conseil d'administration
- déroulement de l'AG
- repas
- **Bilans 2016/2017**
 - rapport moral et d'activités du Président
 - compte-rendus des commissions
 - activités et calendrier
 - communication
 - matériel
 - rando gourmande
 - rapport financier du trésorier
- Convocation du vérificateur aux comptes

Projets 201/2018

- projets des commissions
 - activités et calendrier
 - communication
 - matériel
 - rando gourmande
 - sentiers

Tarif adhésion 201/2018

Budget prévisionnel du trésorier

- divers
- forum des associations
- calendrier des réunions
- calendrier des activités 3ème trimestre
- préparation de la rando gourmande 2018
- réservation des salles
- sortie autour du bassin
- autres

Président de séance: Manuel Pascual – secrétaire : Gérard Lecourt

Le quorum étant atteint et tous les membres présents ayant signé la feuille de présence, le Président ouvre la séance à 18 h.



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Le compte-rendu du C.Adm du 26 juin 2017 est **adopté**.

Préparation de l'assemblée générale

- le secrétaire a adressé la convocation et les documents (pouvoir, candidature au conseil d'administration) à tous les adhérents par mel.

Courrier reçu des adhérents : aucun courrier reçu à ce jour

Candidature au conseil d'administration : aucune candidature à ce jour. La candidature de JC Laffargue coopté par le CA sera régularisée.

Déroulement de l'AG : le secrétaire rappelle le déroulement de l'AG

Repas - Pierre Dapot et Michel Dénéchaud sont chargés du repas.

Salle : l'Arousiney a été réservée compte tenu de l'indisponibilité de la Bergerie. Le président est chargé de voir avec la Présidente du tennis de table la possibilité du prêt de leur salle pour une projection. La demande a été adressée par le secrétaire par mel mais restée sans réponse.

Bilans 2016/2017

- rapport moral et d'activités du Président : aucun rapport présenté

- compte-rendus des commissions

- activités et calendrier : aucun bilan présenté

- communication : le bilan a été adressé à tous les membres : aucune observation

- matériel : aucun bilan présenté

- rando gourmande : le bilan a été adressé à tous les membres : aucune observation – le responsable des inscriptions devra fournir le nombre exact de participants

- sentiers : le bilan a été adressé à tous les membres : aucune observation

- rapport financier du trésorier : le bilan avait été présenté oralement lors du dernier CA. Aucun compte de résultat présenté.

- convocation du vérificateur : le président est chargé de faire connaître au vérificateur aux comptes les possibilités de rencontre avec le trésorier.

Projets 2017/2018

- projets des commissions

- activités et calendrier : une ébauche des sorties extérieures, sans entrer, dans le détail est présentée

- communication : aucun projet présenté

- matériel : aucun projet présenté

- rando gourmande : le projet présenté n'appelle aucun commentaire, les investissements demandés sont approuvés à l'exception des bacs isothermes, les membres souhaitant louer des véhicules frigos (4) à charge de Pierre Dapot de rechercher les moyens.

- sentiers : le responsable a présenté son projet : parcours de la gourgue – un plan des besoins et les financements seront élaborés lors de la prochaine réunion de la commission.

Tarif adhésion 2017/2018 – inchangé par rapport à 2016/2017 = 10€

Forum des associations

- le secrétaire a réservé une table, 4 chaises et 1 grille – il est chargé de tirer 50 ex des documents. Le président fera une expo photos retraçant la saison. - Manuel Pascual et Gérard Lecourt seront présents ainsi que Pierre Dapot

Calendrier des réunions

- les réunions du CA auront lieu le 3ème jeudi de chaque mois à 17h à la Bergerie de l'espace gemme. Le secrétaire est chargé de réserver la salle. Les commissions se réuniront à l'initiative des responsables.

Calendrier des activités 3ème trimestre

- n'est pas finalisé.



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Préparation de la rando gourmande

- Gérard Lecourt, responsable de la commission présente les grandes lignes. La date 26 mai 2018 et le circuit sont validés avec les emplacements des haltes. Un gros travail de nettoyage et de balisage sera mené conjointement avec la commission sentier. Pierre Dapot demande la possibilité d'un passage par la rue des tennis, impasse du ruisseau et retour par la forêt en direction de la salle des fêtes. A l'étude de faisabilité.
- un canevas de travail sera présenté dès septembre en commission avec évaluation des besoins.
- Manuel Pascual demande que les membres tournent dans les ateliers.
- Michel Dénéchaud demande que plus de personnes soient associées à nos réunions de commission.
- Gérard Lecourt attire l'attention de tous sur l'impossibilité de se projeter si on ne connaît pas les personnes qui vont prêter leur concours. Il est plus que souhaitable qu'un nombre important d'hommes soit affecté aux montage et démontage et que certains ne cumulent pas deux postes. Si besoin il faudra s'ouvrir à d'autres.
- Gérard Lecourt souhaite, afin d'éviter les malentendus qui ont fait jour en 2017, qu'une seule personne s'occupe des inscriptions. Refusé par Pierre Dapot. Néanmoins des dispositions claires et précises seront élaborées en commission et chacun devra s'y tenir.
- Travaux demandés à la commune. Compte-tenu des engagements non tenus en 2017, les membres du RES souhaitent une discussion franche avec les élus pour savoir les moyens et matériels qu'ils sont prêts à consacrer à la rando gourmande. A l'issue de la prochaine réunion de la commission, un état des lieux et des besoins, avec un échéancier, sera adressé aux élus. Le Président est chargé de prévoir une réunion avec les élus.

Réception des partenaires

- devant les difficultés d'obtenir une salle, la date du 11 septembre à 19h est retenue. Réservation de salle (Bergerie ou salle JP Dubos) et envoi des invitations par le secrétaire. Pierre Dapot et Michel Dénéchaud sont chargés du cocktail.

Réservations des salles

- les demandes de réservation de salles pour la rando gourmande sont signées par le Président et adressées en mairie.
 - salle Arousiney : du 24 au 27 mai 2018
 - salle des Fêtes : du 25 au 27 mai 2018
 - salle JP Dubos : du 27 mai à 17h au 27 mai à 22 h
 - salle Bergerie : du 27 mai à 17 h au 27 mai à 21h

Sortie rando autour du bassin.

- devant le faible nombre d'inscrits, Manuel Pascual fera un appel à volontaires pendant l'AG.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 20 h .

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le jeudi 21 septembre à 17 h à la Bergerie.

Le Président
Manuel Pascual

Le secrétaire
Gérard Lecourt